

AFFAIRE N°24/5 - Alimentation de Bois de Nèfles les Bas par refoulement à partir des réservoirs de Moufia.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Le secteur de Bois de Nèfles a connu de nombreuses perturbations dans son alimentation en eau potable lors de la dernière période de sécheresse. En effet, le débit des sources desservant ce secteur a chuté considérablement et n'a pu satisfaire à la demande de consommation des abonnés.

La solution consiste à trouver une source d'appoint, en refoulant une partie de l'eau stockée dans les réservoirs de Moufia, vers le réservoir Arnould.

Les Services Techniques me font parvenir un dossier d'appel d'offres sur concours pour la réalisation des travaux qui devrait permettre de rétablir une situation normale avant l'étiage prochain.

Le coût de l'opération s'élève à 480 000 F.

Le montant de cette dépense est prévue au chapitre 901 du budget 75.

En conséquence, je vous demande, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier concours qui vous est présenté ;
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et de traiter avec l'entreprise présentant les conditions les plus avantageuses.

Je mets la question aux voix.

ADOpte A L'UNANIMITE.